

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_094

Séance du lundi 19 septembre 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 15/09/2022

Présents : 17

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf septembre l'assemblée

Votants: 18

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan

Pour : 18

MAURIN,

Contre : 0

Secrétaire de
séance: François
FOLCHER

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Christelle FOLCHER par Lucie BONICEL

Excusés: Gilles MERCIER

Absents:

Objet: ACCEPTATION D UN DON - AEP des Urfruits - DE_2022_094

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un administré a fait un don de 3 081 € à la commune aux fins de procéder à l'adduction en eau potable du hameau des Urfruits.

Il convient que le Conseil Municipal prenne une délibération acceptant ce don et son affectation.

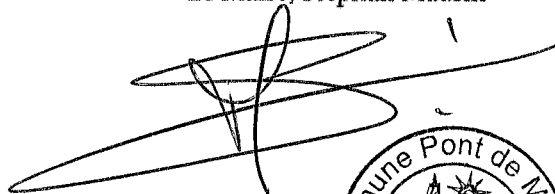
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE définitivement le don de 3 081 €

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/10/2022 048-200057504-20220919-DE_2022_094-DE